

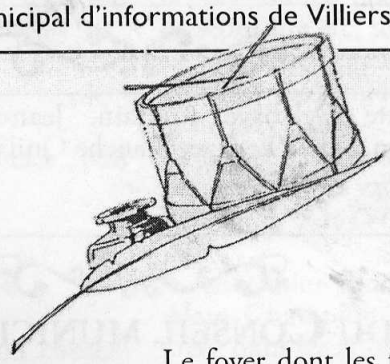
Le « Plume=Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français

AVRIL 2009

N° 45



Le mot de madame le Maire

Mois du printemps et cortège de réjouissances...
Tous les ans après le long hiver nous pouvons nous associer à ce vers de Jean Tardieu: « c'est le commencement, le monde est à repeindre, l'herbe veut être verte, elle a besoin de mes regards »

Cette année, le printemps des poètes a choisi de fêter Jean Tardieu. Il a vécu dans notre village. L'allée portant son nom mène à l'école, au foyer : lieux d'apprentissages, de culture, d'histoire, de rencontres sportives, de fêtes, de traditions, de citoyenneté...
Beau symbole pour un amoureux de la langue française!

Puis la quinzaine de mai nous entraînera dans un tourbillon d'activités dont la première fête du cheval à Villiers. Je vous invite à lire le menu détaillé de toutes ces journées dans les pages de ce journal.

Nos rencontres attestent une fois de plus de la vitalité et de la convivialité de notre village. Au nom des villarons, je félicite et remercie les organisateurs bénévoles.

D'autres mobilisations hélas montrent quotidiennement l'incivilité et l'irrespect de quelques-uns :
un grand merci aux vingt-cinq villarons qui ont ratissé les bords de nos routes lors du nettoyage de printemps le 29 mars. En deux heures trente, deux remorques de tracteurs et la voiture de la commune ont été remplies de déchets divers et variés (postes de télévision, sacs plastiques, bouteilles, canettes, matériel électrique...)

Le conseil municipal s'appuyant sur le travail de la commission « sécurité routière », prend des mesures pour protéger les piétons, les cyclistes... La première étape mûrement réfléchie par une équipe régulièrement au travail a comme objectif de réduire la vitesse excessive de quelques-uns. Des places de parking seront tracées au sol à partir du 27 avril à l'entrée ouest du village dans la rue Gabriel Bachet.

Le foyer dont les fêtes nombreuses sont signe du plaisir de nous retrouver, est au centre du village entouré de maisons d'habitation. Sachons vivre avec les habitants alentour, ce qui veut dire fermer les portes pour éviter le bruit, baisser la musique à partir de 2 heures du matin...

Il en est de même des fêtes chez les particuliers, des chiens aboyeurs, des véhicules à moteur dans des endroits interdits, des tondeuses le dimanche après-midi...

Nous avons tous des droits et des devoirs.
Nous vivrons ainsi mieux ensemble et nous pourrons encore plus dire "il fait bon vivre à Villiers".

A tous de bons moments festifs! .
A tous une belle énergie individuelle et collective!

Brigitte Delahaye Audrain



Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Expressions Villaronnes	Page 10
Conseil municipal du 10 mars 2009	Page 2	Ce qui s'est passé	Page 12
Lutte contre les bruits de voisinage	Page 5	Evènements à venir	Page 14
Information de la caisse d'aide au logement	Page 5	Nos joies, nos peines	Page 16
Un mot des commissions	Page 6	Agenda	Page 16
Du côtés des associations	Page 7		

Comité de rédaction : Brigitte Delahaye Audrain, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Marc Rousseau, Philippe Esclangon, Sylvie Lepage, Blanche Quilain, Annie Union
Mise en page : Carole Poulain
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2009

Présents : Mme Brigitte Delahaye Audrain, Maire ; Roger Magert, Marie France Champion, Michèle Ferré, adjoints ; Alain Champion, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Ludovic Jeannotin, Yves Lechevallier, Bernard Leroy, Mireille Permanyer, Alain Quantin, Marc Rousseau et Paul Shelton, conseillers municipaux.

Absent : Eric Fritz, en l'absence de pouvoir écrit sa voix ne pourra être prise en considération
Secrétaire : Jean-Michel François

DELIBERATIONS :

• Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 6 Janvier 2009.

• Comptes administratifs
Marie France Champion et Ludovic Jeannotin présentent le compte administratif de la commune, de l'eau et de l'assainissement

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2008 :

Section de Fonctionnement :
Dépenses : 419452,55€
Recettes : 443327,24€ (soit un excédent d'exercice 2008 de 23 874,69€+31,63€ reprise résultat dissolution caisse des écoles par délibération du 13 novembre 2008)= 23 906,32€
Produit antérieur 2007 : 157 147,82€
Résultat excédentaire de : 181 054,14€
Section d'investissement :
Dépenses : 177 398,33€
Recettes : 23 175,19€ (soit un déficit d'exercice de 2008 de 154 223,14€)
Excédent antérieur 2007 : 97 657,67€
Résultat déficitaire de : 56 565,47€
EXCEDENT DE CLOTURE DE : 124 488,67€

Madame le Maire étant sortie de la salle du conseil, le conseil municipal, sous la présidence de monsieur Magert approuve à l'unanimité le compte administratif 2008.

AFFECTATION DE RESULTAT 2008 – COMMUNE

Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2008,
Constatant que le compte administratif de l'exercice 2008 présente un excédent de fonctionnement de 124 488,67€,
Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
- en investissement dépenses (compte 001) : 56 565,47€
- en investissement recette (compte 1068) : 56 565,47€
- en fonctionnement recette (compte 002) : 124 488,67€

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2008

Section de Fonctionnement :
Dépenses : 5 285 ,29€
Recettes : 25 675,21€ (soit un excédent d'exercice 2008 de 20 389,92€)
Produit antérieur 2007 : 94 805,15€
Résultat excédentaire de : 113 457,78€
Section d'investissement :
Dépenses : 0,00€
Recettes : 6 859,29€ (soit un excédent d'exercice de 2008 de 6 859,29€)
Excédent antérieur 2007 : 5 121,95€
Résultat excédentaire de : 11 981,24€
EXCEDENT DE CLOTURE DE : 125 439 ,02€

Madame le Maire étant sortie de la salle du conseil, le conseil municipal, sous la présidence de monsieur Magert approuve à l'unanimité le compte administratif assainissement 2008.

AFFECTATION DE RESULTAT 2008 – ASSAINISSEMENT :

Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2008,
Constatant que le compte administratif de l'exercice 2008 présente un excédent de fonctionnement de 127 176,31€

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
- en investissement recette (compte 001) :11 981,24 €
- en fonctionnement recette (compte 002) : 113 457,78€

COMPTE ADMINISTRATIF EAU 2008

Section de Fonctionnement :
Dépenses : 3 834 ,41€
Recettes : 11 646,00€ (soit un excédent d'exercice 2008 de 7 811,59€)
Résultat excédentaire de : 7 811,59 €
Section d'investissement :
Dépenses : 0,00€
Recettes : 13 662,30€ (soit un excédent d'exercice 2008 de 13 662,30€)
déficit 2007 : 14955,76€
Résultat déficitaire de : 1 293,46€
EXCEDENT DE CLOTURE DE : 6518,13€

Madame le Maire étant sortie de la salle du conseil, le conseil municipal, sous la présidence de monsieur Magert approuve à l'unanimité le compte administratif eau 2008.

AFFECTATION DE RESULTAT 2008 – EAU

Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2008,
Constatant que le compte administratif de l'exercice 2008 présente un excédent de fonctionnement : 6 518,13€
Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
-en investissement dépenses (compte : 001) : 1 293,46€
- en investissement recette(compte 1068) : 1 293.46€
- en fonctionnement recette(compte 002) : 6 518,13€

• Comptes et changement des statuts du Regroupement Pédagogique Intercommunal
Françoise Hubert expose l'état financier du RPI. La part communale pour les deux communes Villiers et Recloses s'élèvera à 79500€. L'augmentation significative de cette participation est justifiée par la nécessité de rembourser l'emprunt contracté pour le financement de l'extension de l'école de Villiers achevée en 2005 et la construction de la garderie à Recloses en cours de réalisation.
Paul Shelton nous présente les nouveaux statuts et nous informe que le changement est motivé par la préfecture. D'après les anciens statuts le RPI n'aurait pas les compétences pour construire la garderie.
Les nouveaux statuts du RPI changent son nom en Regroupement Pédagogique de Recloses et Villiers.
Ils précisent sa fonction le mandatant pour la direction de travaux pour la construction de locaux devant recevoir les enfants.
Ils donnent la possibilité d'établir un règlement intérieur.
Le conseil municipal vote à l'unanimité ces nouveaux statuts.

• Le collège de la Chapelle la Reine sollicite la commune pour participer financièrement à un voyage linguistique. L'année dernière la commune avait participé à hauteur de 40€ par élève de Villiers. Le Maire, Brigitte Delahaye Audrain propose la somme de 41,60€ par élève arrondissant ainsi le total de la subvention à 500€.
La subvention est votée à l'unanimité.

• Tarifs liés à la nouvelle législation funéraire
Les vacations funéraires liées à l'intervention du personnel communal pour des transports de corps, transferts de sépulture etc, sont actuellement facturées 6,36€.
La nouvelle législation impose au conseil municipal d'établir leur montant dans une fourchette comprise entre 20 et 26€.
Le Maire Brigitte Delahaye Audrain propose de fixer le montant de ces vacation au seuil plancher de 20€.
Le conseil vote cette proposition à l'unanimité.

• Association foncière de remembrement
Alain Champion explique que cette association a été créée dans les années 50 afin de procéder au remembrement de terrains agricoles. L'association est actuellement propriétaire de chemins.
La préfecture demande de réactiver cette association et de la constituer de 6 membres, 3 désignés par la préfecture elle-même et 3 désignés par le conseil municipal.
Membres désignés par la préfecture: Didier Viratel, Alain Champion et Jérome Lemarie.
Membres proposés par Alain Champion : Nelly Amiot, Joël Poulain et Jeannine Fraix.
Le conseil vote le choix de ces 3 personnes à l'unanimité.

• Devis pour l'éclairage publique
Un devis d'un montant de 1572,62€ est proposé pour la remise en état de l'éclairage publique au hameau de Busseau, rue de la Croix Lambert, rue Creuse, rue du Buisson et rue de la Garenne.
Le devis est accepté à l'unanimité.

• Devis pour le logement du 27 rue Gabriel Bachet
Michel Union présente des devis concernant le traitement des murs du logement du bas au 27 rue Gabriel Bachet contre l'humidité. Ces murs sont saturés d'eau et ruissellent. Les devis se situent dans une fourchette de 11000 à 16000€. Le mieux disant étant dans la fourchette basse.
M. Union précise aussi que le logement est insalubre, que l'électricité n'est plus aux normes et que des travaux de rénovation, incluant de la maçonnerie et la mise en place d'une ventilation, seront à envisager quand le logement sera asséché. Une estimation porte le montant total des travaux entre 45000 et 50000€ hors travaux de toiture qui elle aussi est à refaire.
Après discussion le conseil décide de ne pas voter ce devis. La commune ayant une situation financière difficile, l'idée de vendre ce bien est évoquée.

• Dératisation communale :
Le contrat avec la société « AUROUZE » effectuant la dératisation dans notre commune arrive à échéance. Le renouvellement du contrat est à 1703,43€ pour un an. Le contrat prévoit deux passages par an plus une distri-

bution de produits de dératisation domestique lors de ces passages. C'est la mairie qui s'occupe de distribuer ces produits.
Le conseil vote le devis à l'unanimité.
Marie-France Champion va s'occuper de demander d'autres devis pour l'année prochaine.

• Devis pour les vestiaires du stade
Cinq douches d'un vestiaire ont été endommagées par le gel.
Le montant du devis pour leur réparation est de 1136,29€
L'ESF accepte de participer à hauteur de la moitié du devis.
Cependant il existe une possibilité pour que l'ESF s'occupe des travaux. Le conseil charge le maire de contacter l'ESF à ce propos.

Le devis est accepté à l'unanimité sous réserve d'une autre solution moins onéreuse évoquée par l'ESF.

Pour éviter d'autres incidents, l'idée d'une visite hebdomadaire de vérification de l'état des vestiaires par un employé municipal est émise par Marc Rousseau.

• Adhésion de la commune à Sauvebois pour 2009
L'adhésion est de 100€
Votée à l'unanimité

• Utilisation du terrain de football par des employés de la société Corning
Une équipe de football amateur constituée par des employés de la société Corning a demandé à utiliser le terrain de Villiers pour s'entrainer.
Une convention a été réalisée par Bernard Leroy les autorisant à utiliser le terrain et les vestiaires le lundi, mardi ou le jeudi de 18h à 21h, contre une participation de 40€ par séance pour l'eau, l'électricité et l'entretien du terrain et du vestiaire.
La convention est votée à l'unanimité.

• Carrière de Larchant
Pour des raisons administratives, la société exploitant la carrière de Larchant fait la demande de prolongation de la période d'exploitation d'une des parcelles.
En tant que commune voisine, l'avis du conseil municipal est demandé.
Le conseil donne un avis favorable avec 13 voix pour et une abstention.

• Intercommunalité
Dans son travail sur l'intercommunalité le PNR met en place une commission de travail et demande un correspondant fixe en plus du maire pour chaque commune.
Brigitte Delahaye Audrain propose que ce correspondant soit Michèle Ferré.
Proposition adoptée à l'unanimité.

• Mme Henno, directrice de l'école de Villiers, habitant Ury, demande à pouvoir utiliser le foyer à des fins personnelles au tarif des villarons.
Le conseil rejette la demande avec 3 voix pour, 9 contre et 2 abstentions.

• Vente des anciennes tables et chaises du foyer
Maintenant que le mobilier a été renouvelé, la commune cherche à se débarrasser de l'ancien. Les associations, prioritaires, ont déjà été contactées. Les villarons intéressés doivent pouvoir se manifester.
Une vente publique est proposée, le prix des chaises est fixé à 1€ et le prix des tables à 5€.
La vente aura lieu le samedi 4 avril 2009 de 10h à 12h au 27 rue Gabriel Bachet dans la grange.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

• Mise à disposition de barrières
Faute de barrière, des automobilistes vont sur le terrain de football avec leur voiture et y font des dérapages. Ce qui cause de grands dégâts au terrain.
Afin de remplacer ces barrières Marie-France Champion s'est renseignée auprès de l'ONF. Cette dernière peut intervenir rapidement pour 460€ HT par barrière posée.
Mme Champion a aussi contacté le PNR, qui propose ces barrières gratuitement à condition d'avoir une délibération du conseil municipal et un arrêté interdisant la circulation sur les chemins concernés.
La proposition du PNR est adoptée à l'unanimité.

INFORMATIONS :

• Réponse négative à la demande de financement pour l'enfouissement des lignes électriques au début de la rue de la Croix Lambert par le syndicat d'électrification.
La raison invoquée pour justifier le refus est le grand nombre de demandes en cours. Le syndicat précise qu'il reviendrait sur la décision si des problèmes techniques (baisses de tension) motivaient la demande.

• Association de défense contre le bruit généré par l'autoroute
L'association se réunit le 13 mars 2009 à 20h30 à Cely en Bière

• Dotation forfaitaire des communes
Une dotation de 8357€ par mois est allouée à la commune. Les mois de janvier, février et mars ont été virés sur le compte de la commune.

• Maison départementale de solidarité
Nous sommes informés que l'Unité d'Action Sociale change de nom et devient Maison Départementales de Solidarité.

• Le conseil régional nous fait parvenir la notification de la subvention pour les abris bus.
Les travaux peuvent donc commencer.

• Indemnisation de La Poste
La Poste a revalorisé l'indemnité qu'elle verse à la commune, elle est de 10260€ pour 2009.

• Point sur l'OPAC
Concernant le 2 de la rue Gabriel Bachet, l'OPAC et le vendeur sont en procès concernant le montant de la transaction.
Concernant le 1 de la rue Gabriel Bachet, la vente est en cours.

• L'ambassadeur du tri du SICTRM (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Résidus Ménagers), viendra faire une intervention lors de la prochaine réunion publique du conseil municipal.

• La subvention pour la construction de l'aire multi-sport est à l'encaissement.

• La DDEA (direction départementale de l'équipement et de l'agriculture) reprend les compétences de l'ex-DDE (direction départementale de l'équipement) et de l'ex-DDAF (direction départementale de l'agriculture et de la forêt).

• Point sur la formation des élus au budget. Brigitte Delahaye Audrain et Marie-France Champion ont assisté à la formation.

• Dans le cadre de l'adhésion au Comité National d'Action Social deux interlocutrices ont été désignées: Michèle Ferré pour le conseil municipal et Catherine Berthelot pour les employés communaux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 24h05.

LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

ARRETE DU MAIRE

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Le Maire, le Chef de la brigade de Gendarmerie et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Fontainebleau.

Fait à VILLIERS SOUS GREZ, le 6 Mars 2009.

Le Maire, Brigitte DELAHAYE AUDRAIN

INFORMATION DE LA CAISSE DÉPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT DE SEINE ET MARNE

Cette caisse appelée « C.A.D.A.L », créée et financée par le Conseil Général propose des prêts complémentaires pour aider au financement des opérations immobilières suivantes : Amélioration
Agrandissement
Réhabilitation
Adaptation pour le handicap d'une maison.

L'habitation doit se situer dans notre département et être le domicile principal du demandeur.
Des conditions de ressources sont appliquées allant de 20 500 € de ressources annuelles pour une personne seule à 59000 € pour une famille de 7 personnes et plus.

Les prêts vont de 1000 à 7000 € sans dépasser 70% du montant des travaux, le taux est de 2,50 %, ils sont accordés pour une durée de 3, 5, 7 ou 10 ans.

Vous pouvez contacter la CADAL à l'hôtel du département 77 010 Melun cedex
01 64 14 73 91 ou 01 64 14 73 90 ou Cadal77@wanadoo.fr

UN MOT DES COMMISSIONS

VILLIERS SOUS GREZ SUR INTERNET

Depuis un an la commission information et communication se consacre à la bonne parution du Plume-Tambour et des lettres. Cependant, nous n'oublions pas nos engagements concernant la mise en ligne des informations communales et avons commencé à travailler sur le projet du site internet.

Après avoir étudié des offres commerciales de sites prêts à l'emploi ainsi que les sites des communes environnantes nous avons pu établir un cahier des charges. Le site que nous souhaitons pour Villiers doit à la fois être à l'intention des villarons en apportant des informations sur la vie de la commune (évènements, associations, rubriques administratives, forum de discussion et d'échange ...) et être une vitrine de notre village pour l'extérieur en mettant en valeur ses atouts touristiques et patrimoniaux.
Si les offres commerciales sont séduisantes par leur rapidité de mise en œuvre, souvent elles ont de fortes limitations soit au niveau des fonctionnalités soit concernant la personnalisation des pages. Nous avons donc décidé de réaliser nous même le site internet. Ce qui implique deux gros chantiers : le premier est de définir l'aspect visuel ainsi que le contenu du site (nature des informations à publier et fonctionnalités), le second est la réalisation technique suivie de la saisie des données fixes (paramétrage, informations historiques ...).
Le premier chantier est aujourd'hui terminé grâce à l'intervention de Corinne Dettmer, qui a sollicité la mairie pour y réaliser un stage.

STAGE DE CORINNE DETTMER

Corinne est villaronne et étudiante en B.T.S. Tourisme, elle a déjà réalisé des stages notamment au syndicat d'initiative de Bourron Marlotte, et, dans le cadre de ses études, a suivi des cours de création de sites internet. Ayant appris qu'un des projets de la commune était justement de mettre en place un site internet, elle a proposé sa participation dans le cadre d'un stage comptant pour son B.T.S.
Le stage a eu lieu du 26 janvier au 13 février 2009. Corinne a pu définir le contenu du site en s'appuyant sur le « Guide de Villiers » publié par la commission information et communication du précédent mandat.

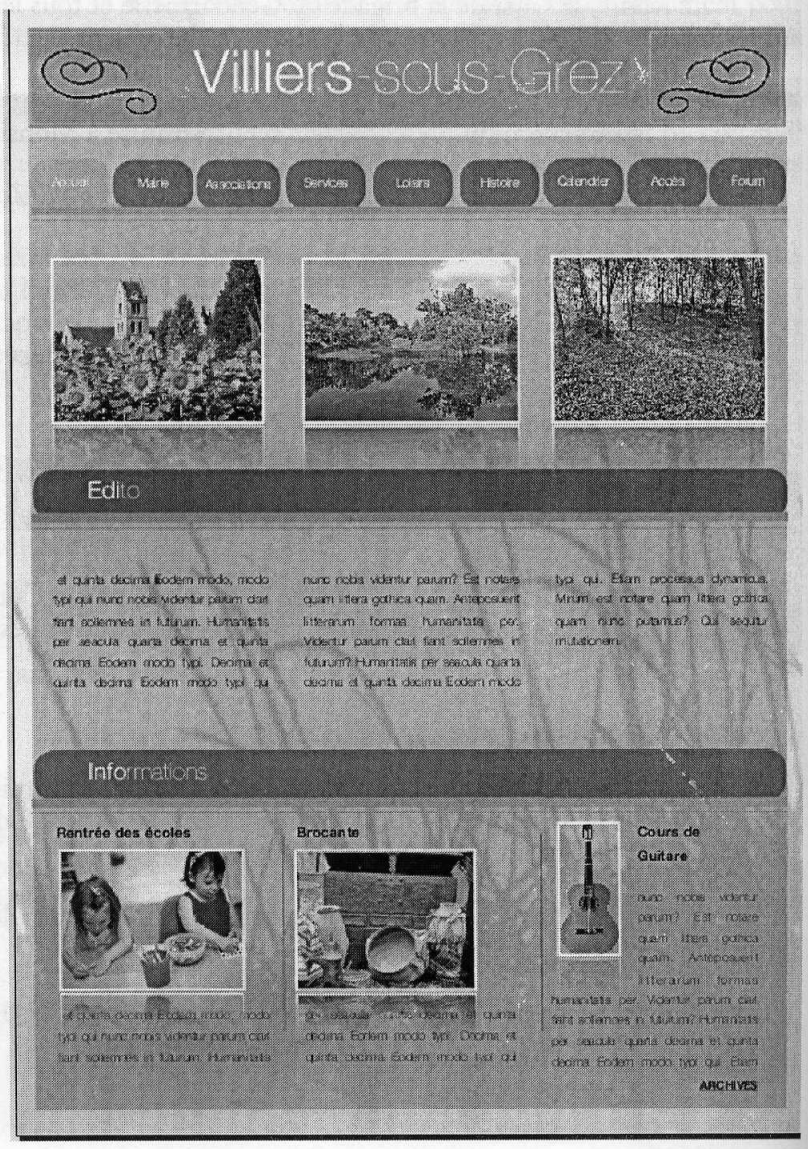
Le site sera constitué d'une page d'accueil qui présentera une synthèse des informations récentes et de 8 rubriques principales :
Mairie : Y seront regroupées les informations administratives, celles du conseil municipal et des commissions.
Associations : Chaque association y publiera ses informations et ses évènements
Services : Présentation des commerces, entreprises, transports villarons
Loisirs : Pour tout ce qui est lié à la culture, au sport et à l'histoire
Calendrier : Cette fonctionnalité sera présente un peu partout dans le site
Tourisme : Présentation de notre patrimoine, des chambres d'hôtes, des circuits de randonnée
Accès : Permettra de situer rapidement Villiers
Forum : L'espace de discussion pour tous
Concernant la partie graphique, Corinne a proposé une interface utilisateur sobre et élégante avec une navigation simple. Nous espérons ne pas trop trahir ce concept lors de la réalisation.

Corinne, les membres de la commission vous remercient pour votre travail et espèrent vous revoir bientôt, une fois le chantier technique terminé, pour le démarrage du site.

UN BLOG D'INFORMATION

Tout cela prend du temps et en attendant la concrétisation du site, Pierre Champion notre attaché de presse, a démarré un blog d'actualités : http://villierssg.canalblog.com

Pour la commission information et communication,
Jean-Michel François



Du Côté des Associations

Le club Amitié et Loisirs des aînés de Villiers

Tout a commencé par les « tabliers noirs ».
Non! Ce n'est pas une bande de malfaiteurs sévissant dans le village mais une bande d'amis d'école réunis autour du couple Surget dans les années 1985-1990.
Ils se souviennent avec nostalgie du « bon vieux temps » des blouses et des galoches et organisent de façon informelle des « retrouvailles » de copains de classe où la bonne humeur est de rigueur. Il y eu même en 1987 un mémorable « mariage » en costume 1900 où les faux époux ont parcouru le village à bord d'une Ford T de 1924...

Mais, légalité oblige, l'association s'est officialisée sous son nom actuel en 1990 présidée par le maire de l'époque : M Raymond Champion.
Depuis lors, peu de changement dans le bureau, Eliane Surget tient toujours les cordons de la bourse, et André, son mari, assure avec un enthousiasme constant le secrétariat et l'animation.
Roger Magert s'est joint à eux au poste de vice président et prend en charge, désormais, une bonne partie de l'organisation de la fameuse Brocante le dernier dimanche d'août.

Depuis toujours, le club a eu à cœur de constituer un patrimoine culturel et traditionnel à la commune de Villiers. Ainsi, au fil des ans, les dons d'œuvres d'art se sont succédés.
En premier lieu la statue de Saint Vincent (bois polychrome) patron des vignerons que les membres du club, vêtus de la « biaude » traditionnelle, ont promenée en procession, chaque 22 janvier, pendant de nombreuses années, à l'occasion de la messe célébrée en son honneur. Toujours en souvenir des vignerons, nombreux jadis dans notre village, les murs de la mairie se sont vus ornés de deux tapisseries : « Chant de la vigne » et « le foulage ». Bientôt, d'autres œuvres ont trouvé leur place en mairie, peintures sur toile de différents artistes locaux cohabitant avec une vue aérienne du village. L'église n'a pas été oubliée avec la restauration des fonds baptismaux, action menée de concert avec l'association « les amis de Villiers » qui s'attache à protéger, étudier et faire connaître le patrimoine de notre village.
Enfin, en février dernier, une plaque a été posée au cimetière signalant l'emplacement de l'ossuaire créé à l'occasion du déplacement des sépultures entourant l'église lors de l'aménagement de l'espace destiné au dernier repos des Villarons. On peut y lire :
« Ici reposent nos aïeux, ayez une pensée pour eux ». Elle voisine avec la croix disposée là en 2000 où un Chemin de Croix, organisé par le prêtre de La Chapelle la Reine suite à la proposition du Club, avait rassemblé toutes les communes du canton.

Mais retrouvons le monde des bons vivants que sont nos aînés pour signaler, qu'au fil des années, de nombreuses autres manifestations ont été organisées : messes de Saint Hubert, patron des chasseurs, en collaboration avec l'Amicale Villaronne, bourse aux cartes postales, brocante annuelle où se pressent tous les amateurs venus parfois de très loin et de très bonne heure, sorties culturelles et gourmandes comme cette année par exemple :

Chapelle des Templiers au Vaudoué avec repas à Buthiers
Tacot des lacs avec repas à Moncourt
Musée Bourdelle avec repas à Egreville.

Longue vie aux soixante membres du Club des aînés de Villiers, et bravo pour leur dynamisme et leur bonne humeur !

Détails pratiques :

Qui contacter : André Surget 01 64 24 25 34
Les tarifs : 5 € de cotisation annuelle

Françoise Hubert et André Surget





TENNIS CLUB DE VILLIERS-SOUS-GREZ

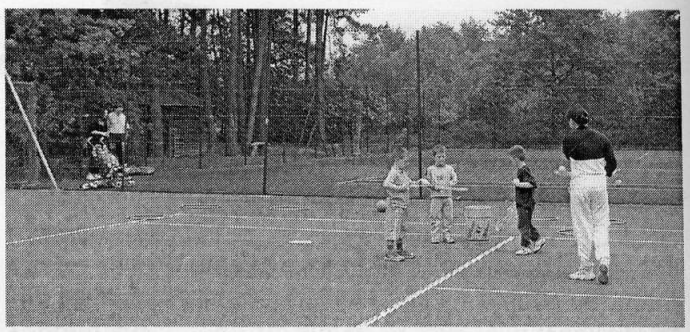
En 1983 Bernard Bachet, Nicolas Ceraudo, Pierre Champion, Denise Laborde-Milaa, Jean-Pierre Marsault et Michel Poulain fondèrent le Tennis Club de Villiers afin de proposer un cadre pour la pratique du tennis en loisir ainsi que son enseignement.

Pierre Champion, président du Club nous en présente les activités.

L'école de tennis propose, depuis 20 ans, un encadrement pour l'apprentissage du tennis aux jeunes décliné sous différentes formes.
Il y a le mini-tennis pour les petits, à partir de 6 ans, et quatre niveaux de cours : débutant, moyen faible, moyen fort et compétition. Le cours compétition prépare aux tournois individuels.
C'est Basile Leroy qui assure ces enseignements sous l'autorité de Jean-Sébastien Leseuil.
Les cours ont lieu le jeudi entre 17h30 et 22h30, au terrain couvert de la Chapelle la Reine en hiver et à partir de Pâques sur les courts de Villiers.
Suivant les années il y a entre 20 et 30 inscrits qui viennent de Villiers, Recloses, Ury et la Chapelle la Reine.

Le Tennis Club de Villiers a établi un partenariat avec l'Entente Sportive de la Forêt permettant à des joueurs du club de jouer en compétition dans les équipes de l'ESF. En plus de ce partenariat, tous les joueurs de l'école sont invités à participer au tournoi des jeunes de l'ESF. Ce tournoi a lieu entre avril et mai et regroupe entre 50 et 60 participants. L'école de tennis est fière d'y voir régulièrement ses membres obtenir de bons résultats.

Les courts de tennis
Deux premiers courts en enrobé routier ont vu le jour en 1985 suivis d'un troisième, en quick, en 1992 afin de répondre aux besoins des 165 membres. Si un des deux premiers courts n'est plus en état, les deux restants suffisent aux 60 membres actuels.
Les courts sont en accès libre par tranche d'une heure suivant leur disponibilité. Les adhérents disposent d'une carte ou d'une clef pour les ouvrir. Les non adhérents peuvent les utiliser contre une modeste participation financière.



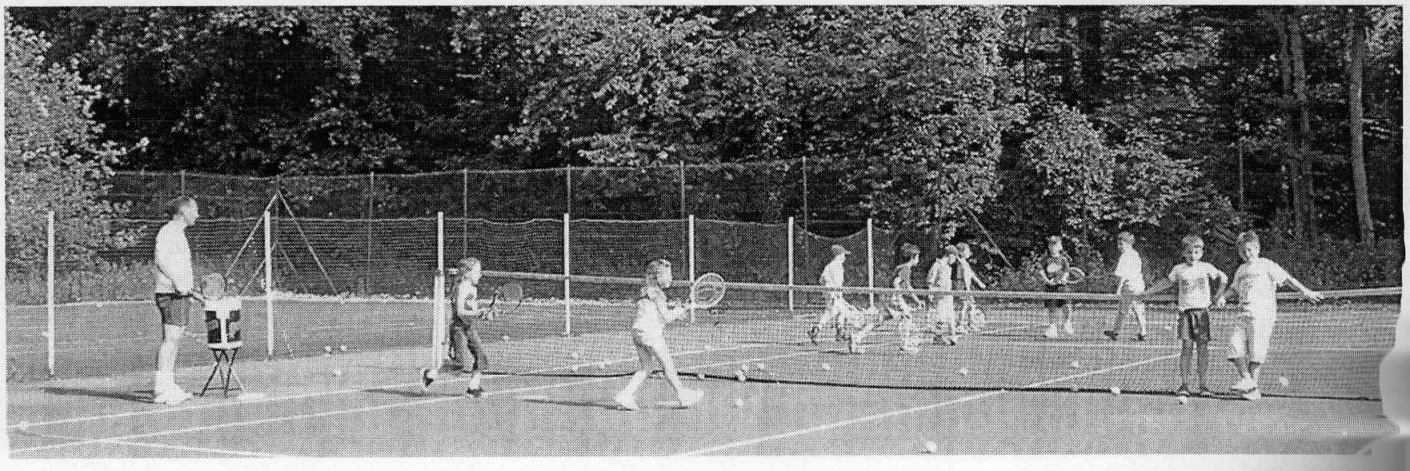
Les évènements
Quatre évènements majeurs rythment les années du Tennis Club de Villiers :
L'assemblée générale annuelle qui s'est tenue au mois de février.
La journée de nettoyage des courts qui est organisée une fois l'an.
Le tournoi de l'ESF dont nous avons parlé.
Et les Fêtes de mai de Villiers auxquelles le Tennis Club participe activement.
Notamment cette année un tournoi « trois balles » est organisé, ainsi qu'une course d'orientation à la ficelle pour les plus jeunes. Cette dernière est co-organisée avec Sandra Olivier.

Les projets
Le Tennis Club de Villiers souhaite développer le mini-tennis à l'école municipale. Le but est de faire découvrir ce sport à tous les enfants et, pourquoi pas, augmenter les rangs de l'école de tennis.

Contact
Pour toute information vous pouvez contacter Pierre Champion au 01 64 24 21 78 ou consulter le site internet du club http://tcvilliers.free.fr.

Détails pratiques
L'inscription au Tennis Club de Villiers se fait auprès de Pierre Champion.
La cotisation est de 15€ pour les moins de 14 ans, 30 € pour les 15 – 18 ans et de 60€ pour les plus de 18 ans. Il faut y ajouter le prix de la licence qui est de 11,50€ pour les jeunes et de 18€ pour les adultes.
L'adhésion à l'école de tennis est de 121,50€ par an. C'est un forfait qui inclut la cotisation au club, la licence et les cours.

Jean-Michel François et Pierre Champion



Expressions Villaronnes

ROBILLOT, L'ÉLÉGANCE ET LES MOTS

Parfois, on ne connait pas ses richesses. Je parle des vraies richesses. De ce qui n'a pas de prix, justement. Il en est ainsi de plusieurs êtres qu'on côtoie sans les connaître. A Villiers, certains savent et d'autres ignorent que de belles ombres traversent, toujours vivantes, la mémoire du village : Henri Matisse, Marcel Duchamp, Vincent Hyspa, Jean Tardieu, Jean Mercure...

Désormais, il sera juste d'adjoindre à cette cohorte d'esprits créateurs, à cet ensemble disparate de solistes, le nom de Robillot. Henri Robillot pour l'état civil. Robillot pour tous les proches. Robillot qui vient, il y a peu, de passer de l'état provisoire d'habitant de Villiers (de Busseau, précisément) à l'état intemporel de présence spirituelle. Au cimetière de Villiers, entourant sa femme Hérisson Janine Hérisson pour l'état civil, Hérisson pour nous tous – enfants, petits enfants, parents, amis, voisins se pressaient et faisaient entendre des voix familières à Robillot : Rimbaud, Tardieu... C'était ce 16 janvier 2009.

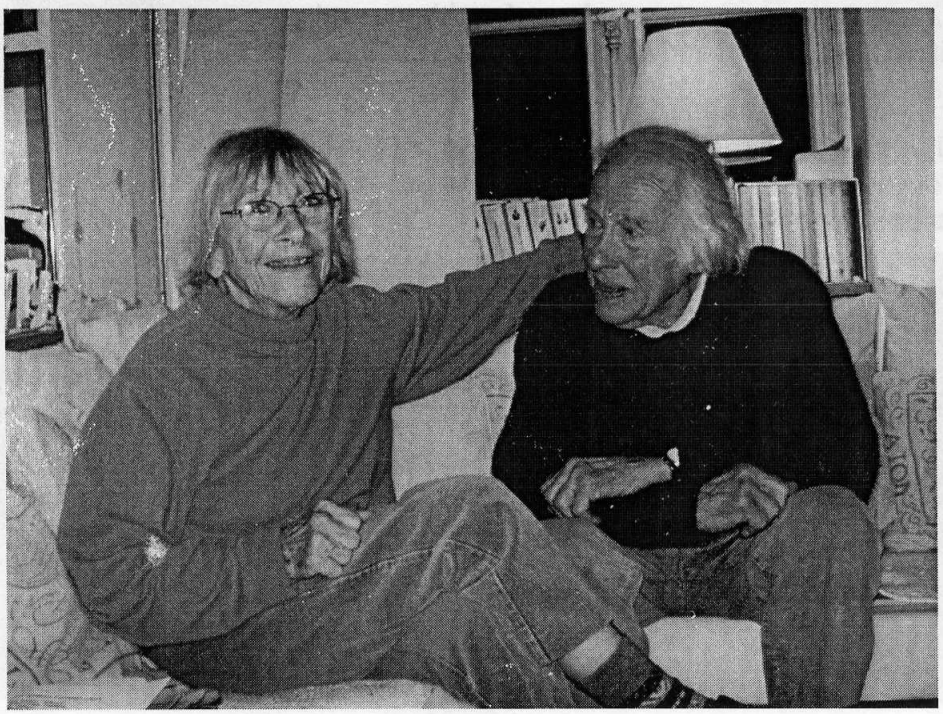
Robillot et Hérisson ont vécu côte à côte 58 années, dont 39 à Busseau dans cette maison magique, foutoir poétique où plantes, objets, chatte et livres constituent cette jungle personnelle qui leur ressemble tant. Hérisson et Robillot ont été des aventuriers, des découvreurs perpétuels de contrées inconnues. Hérisson s'est même risquée il y a quatre ans sur la scène de Villiers à incarner (avec beaucoup de réussite) la belle dame âgée aux yeux bleus attendant son petit fils dans la pièce de Denise Bonal « Les pas perdus ». Mais on retiendra surtout que Robillot et Hérisson ont été les pionniers d'une grande aventure littéraire puisqu'ils ont été les tout premiers – en qualité de traducteurs – à donner ses lettres de noblesse à cette nouvelle collection d'alors : « La série noire ». Mais laissons Robillot lui-même résumer cette histoire de copains, devenue avec le temps une véritable épopée (extraits d'interviews accordées par Robillot à plusieurs journaux) :

« On ne soulignera jamais assez le rôle joué par Marcel Duhamel au lendemain de la guerre dans la nouvelle lecture qu'il a entraînée de toute la littérature anglo-saxonne. Car Marcel Duhamel n'a pas fait qu'introduire une nouvelle forme de littérature, le roman noir américain. Le problème auquel il s'est tout de suite confronté, ça a été de trouver des traducteurs. Et c'est cela la révolution qu'il a accomplie: au lieu d'aller chercher des diplômés, Marcel Duhamel a fait appel à des journalistes. » (JP M, Le Matin des livres, 2 avril 1985.)

« J'étais tout jeune critique à l'Ecran français. Un ami, Robert Scipion, m'a dit que Marcel Duhamel cherchait des traducteurs, pour sa collection. On était en 1948. Mon anglais était sommaire. Je l'avais appris sur le tas, à Londres, durant la guerre, comme interprète. Duhamel me reçut dans son grand bureau ensoleillé. Il me tendit un livre. Un Goodis ? Possible, « Allez, faites-m'en un chapitre. » - « Tout de suite ? » - « Oui ». Il s'était fait rouler par des petits malins qui demandaient un coup de main à leur copine. Ou à un voisin de bistrot. Ce truc de la traduction immédiate était terrible. Je suis tombé en plein milieu de l'action, sans rien y comprendre. Duhamel m'a téléphoné. J'étais engagé.

A l'époque, Duhamel avait recruté son gang un peu au hasard. Nous venions du cinéma ou du journalisme. Aucun universitaire, sauf Jacques Papy. Il y avait Scipion, Bost qui, en 1946, publia un bon roman, le Dernier des métiers. Très dur. Il aurait mérité le Goncourt. Bost n'a rien écrit depuis, par flemme, et c'est dommage. Il y avait aussi Philippe Grumbach, Maurice Tourneur, le cinéaste, qui trainait la patte. Il écrivait ses traductions à la main, il les calligraphiait amoureusement. Gromaire, le fils du peintre. Boris Vian faisait partie de l'équipe. Ils avaient tous du talent et ils travaillaient vite. Plus tard, quand j'ai dirigé la collection « Panique », avec Duhamel, nous avons vu arriver des profs qui voulaient tâter du polar. Nous avions une autre méthode pour les tester : Duhamel avait dégotté une phrase atrocement tordue de « Mort dans l'après-midi » d'Hemingway - un livre que le pauvre René Daumal avait massacré en le traduisant.

Nous proposions aussi un passage de Chandler, plus que ténébreux,



et un paragraphe de Peter Cheney, pour l'argot. Les agrégés d'anglais ont défilé. Ils sont presque tous tombés comme des mouches, les malheureux. Un vrai massacre !

Dans ses Mémoires, Duhamel raconte son amitié avec les surréalistes, la bande de la rue du Château, le groupe Octobre, la faune du Flore. C'est Jacques Prévert qui a trouvé ce titre génial, « Série noire », et son frère Pierre qui, ensuite a inventé « la série blême »... Selon Robillot, en dehors du gang masculin, il ne faut pas oublier les femmes qui entouraient Duhamel : Minnie Danzas, Jannie Chauveau, Janine Hérisson et Jeanne Witta, une ancienne monteuse de Carné. Ces dames étaient pointilleuses.

Elles relisaient la copie des traducteurs et notaient dans le célèbre « sottisier » les anglicismes de chacun, les impropriétés, lourdeurs, maladresses, répétitions, etc. Le style de la S.N. n'a rien à voir avec l'argot de Simonin et de Lebreton, deux cas à part, les Français qui introduisirent le grisbi et le rififi. Robillot admirait la langue de Céline et de Queneau, savante, swingante, le comble du raffinement, sous ses airs débraillés. II allait au Lorientais écouter l'orchestre de Claude Luter, fréquentait Henri Crolla, Mouloudji, aimait Bogart et Charlie Parker. Ses modèles : Hemingway, Mark Twain, Dos Passos. II a été aussi l'un des fondateurs du Collège de pataphysique.

« Traduire les Américains, ce n'était pas de la tarte. J'ai commencé avec « Micmac maison », de Bill Goode, une histoire qui se déroule en vingt-quatre heures. J'ai retraduit des Hammett, publiés au « Scarabée d'or ». Himes, Goodis, Latimer, mcbain... Chez Duhamel, j'ai rencontré Janine Hérisson, qui est devenue ma femme. Nous avons traduit ensemble « Sur un air de navaja », de Chandler... Le style des romanciers américains est un mélange de plusieurs langages. Leur argot est très riche, Il correspond à des groupes ethniques, des professions, des états, des métropoles, des quartiers. Les flics de Floride ne parlent pas comme les voyous de Chicago. Un jazzman de San-Francisco ne comprend pas un péquenot de l'Alabama. Nous devions éviter l'argot académique hérité de Carco ou de Mac' Orlan, la langue verte le petit nègre, le parler paysan.

Malraux, Gide, Aragon, des écrivains si différents, étaient des fans de la SN. Notre public était cultivé, exigeant, nous devions être à la hauteur de notre réputation, de la petite légende qui entourait la collection. Je me sentais très proche de Hammet, sec, implacable. Le style « hard-boiled » (dur à cuire) doit correspondre à mon tempérament. »



En 1965, Robillot décroche. Il reste alors, aux côtés de Robert Soulant, qui dirige la collection, un des conseillers de la série noire. Il a traduit les grands auteurs à son tour : Roth, Durrell, Hemingway, Capote, Bellow... (R.S. Le Monde d'aujourd'hui 23 avril 1985.)

Hérisson après avoir passé trois ans à Nuremberg au Tribunal Militaire International qui jugeait les responsables nazis traduit à son tour de nombreux auteurs : Roald Dahl, G.B. Edwards, Kathleen Winsor, Dashiell Hammett, Patricia Highsmith, Ed McBain, Chester Himes, David Herbert Lawrence, Sue Hubbell... Ceux qui, comme nous, ont la chance de croiser régulièrement le beau regard bleu d'Hérisson, d'entendre à table son rire léger cachant parfois une réflexion plus grave, ont une fois de plus la preuve que rien, décidément, même la mort, ne parviendra jamais à séparer ceux qui s'aiment.

Si un mot peut exprimer ce qui caractérisait Robillot, c'est tout naturellement « élégance ». Il se dressait avec grâce et intelligence planté dans son époque tel un grand arbre ouvert au vent, aux voix, au monde, aux livres, aux amis...

Villiers peut être heureux que sa mémoire de village soit rendue plus vivante encore par l'ombre rêveuse d'hommes de culture tels que Robillot.

Gilles Guillot

Photo groupe chez Gallimard
de face gauche à droite : Scipion, A.Simonin, J.Chauveau, Robillot, M.Duhamel, M.Danzas, Hérisson
Photo récente
Hérisson, Robillot, chez eux à Busseau

Ce Qui S'est Passé

NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2009.



On a récidivé ! « Où ? quand ? quoi ? comment ? » A cette envolée de questions, une réponse : le nettoyage de printemps autour du village le samedi 28 mars ! Plus de participants que l'an dernier, parmi lesquels plusieurs jeunes, garçons et filles (merci les jeunes !), et c'est parti pour « dénicher » les pièces rares (pas si rares que ça, hélas !) le long de nos routes autour de Villiers et dans des débuts de décharge publique ! Même équipement qu'en 2008 : gants, sac poubelle...et même énergie et bonne humeur ! De 14 h à 16 h 30, chacun a vu son butin grossir, mètre après mètre d'inspection. Aux emballages divers et variés bien connus (cigarettes, canettes de bière, Mc Do, céréales...) se sont ajoutées les « grosses pièces » comme 2 postes de télévision, de nombreux éléments de voiture (en kit on peut en faire quelque chose ????), de gazinière, de robot ménager des années 80 (voire moins !) et la remorque du tracteur de la commune a fait le plein en moins de deux ! Ah ! j'oubliais : les innombrables sacs de végétaux jetés en forêt par tous les indélicats qui « n'osent » pas garder pour eux les herbes et branchages de leurs jardins.... ou qui n'ont pas le temps de les porter à la déchetterie de La Chapelle la Reine !

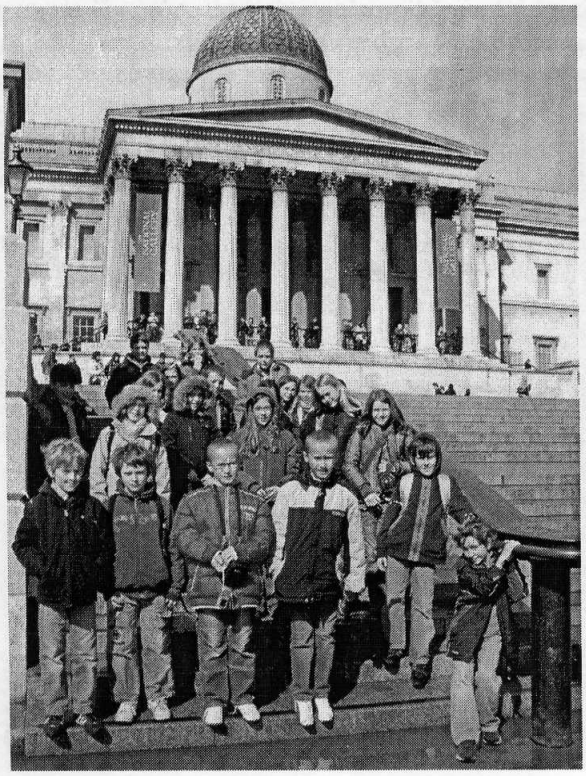


L'après-midi est passé vite, la gym volontaire imposée par le ramassage de tous ces indésirables a dérouillé les articulations grippées et on sait qu'il faudra recommencer , peut-être en automne, après le passage des « migrateurs » d'été en quête de soleil ! Vous en serez avisés et si vous voulez participer à cette cueillette insolite, vous serez les bienvenus !!!

Michèle Ferré.

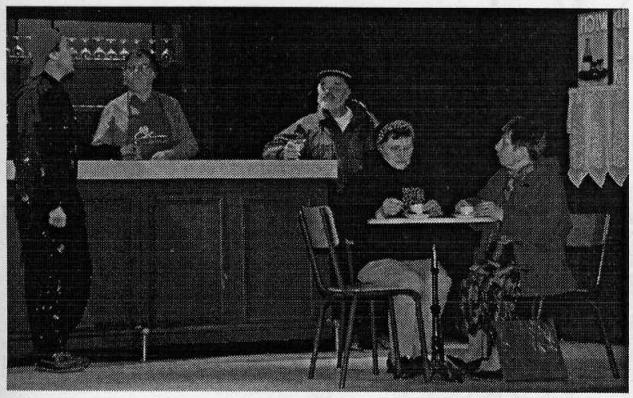
NOTRE PÉRIPLE EN ANGLETERRE DU 23 AU 27 MARS

Nous sommes partis le lundi 23 mars à 6h du matin et à 12h20, nous étions sous la manche.
Sur la route, nous avons visité Canterbury et sa cathédrale mais... nous n'avons pas vu son fantôme qui n'apparaît que le vendredi à 21h (23h en France).



A 22h nous étions à Riddlesworth Hall dans le Norfolk...
Le lendemain, beau temps en Angleterre pour visiter Cambridge et plus particulièrement St John's collège.
A bord d'un « punt », nous avons navigué sur la rivière Cam. Deux courses se sont engagées et les canards ont eu très peur !
Mercredi: London's day and Juliet's birthday! Il pleut et le chauffeur se trompe de chemin.
La relève de la garde s'est faite sans nous... Nous apercevons quand même Big Ben, the London Eye, le building en forme de cornichon le « gherkin ». Ensuite, nous montons à l'abordage du célèbre galion de Drake le pirate.
Le jour suivant, Thursday, était matinée shopping à Diss... mais nous étions 23 ! Au retour nous avons participé à une couse d'orientation avec nos hôtes anglais. L'après midi était consacrée à la visite d'un élevage de cochons... sauvages, bacon cutlets !!
Le dernier jour, nous avons visité le château médiéval de Leeds ; le parc qui l'entoure est splendide et abrite une réserve d'oiseaux tel que : paons blancs, cygnes noirs, oies du Canada et canards.
Nous avons repris la navette vers 14h et organisé une partie de « hide and seek » dans le car. Le voyage s'est terminé à 22h, trop triste !
The end

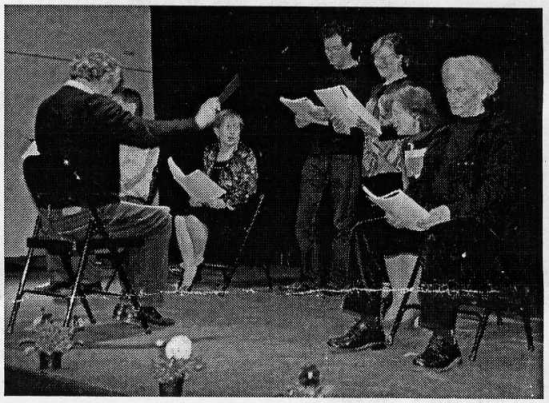
The happy CM2



Le café « chez René » a offert sa tournée trois jours durant au foyer Jean louis Garban les 20 21 et 22 mars.
Servi par une mise en scène alerte et rythmée, le patron Gérard Colas, haut en couleurs, a ouvert sa porte et son décor (magnifiquement réalisé par lui-même) à toute une galerie de personnages de la vie ordinaire, méchants, bêtes, racistes, généreux, sages....
Nous étions fort nombreux à sourire, grincer des dents, rire et surtout applaudir la prestation des acteurs du théâtre du Grabuge : Marinette Boulleray, Nati et Gérard Colas, Michèle et Philippe Ferré, François Gille, Arthur Guillot, Françoise et Laetitia Hubert, Christian Moratzzani et Wanda Galitzine.
Beaucoup de naturel chez ces piliers de bar même si parfois le trac et l'émotion les font dire un mot pour un autre (mais ne sont-ils pas les dignes héritiers de Jean Tardieu qui a habité notre beau village), ils nous ont tous une nouvelle fois conquis par leur bonheur d'être sur scène sous la direction d'Isa Mercure et Gilles Guillot qui mettent leur immense savoir faire à leur service. Merci à tous pour ces précieux moments de détente et n'oubliez pas « La vie appartient à ceux qui se lèvent... »

Laurence Leroy

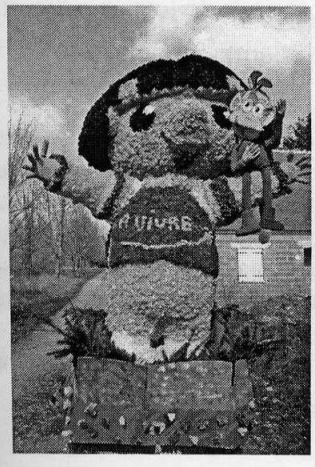
11ème printemps des poètes à Villiers



Nous étions près d'une cinquantaine à avoir abandonné la soleil printanier pour nous réunir autour de celui qui séjourna à Villiers, qui y repose et dont l'allée qui mène à l'école et au foyer, lieu de culture villaronne, porte le nom : Jean Tardieu.

Cette année, en effet, c'est lui qui était l'artiste à l'honneur du printemps des poètes.
Nous étions donc venus, qui avec son livre, qui avec son recueil de poèmes, qui avec sa partition, qui les mains vides mais l'oreille attentive. Comme toujours, l'Amicale villaronne avait bien fait les choses : les tables disposées dans le foyer Jean Louis Garban étaient bien garnies et agréablement fleuries. Tout en grignotant, tout en buvant, les uns ont récité, les autres ont lu, chanté, joué Tardieu pour le plus grand plaisir de tous. La plus jeune à prendre la parole, bon sang ne saurait mentir, a été Léonor Chapet du haut de la scène et de ses trois ans.
Les acteurs du théâtre du Barouf ont mêlé leurs voix à celles des acteurs du théâtre du Grabuge pour nous jouer « Conversation Sinfonietta » tandis qu' « Un mot pour un autre » interprété par Isa Mercure, Nicolle Vassel, Natie Colas et Gilles Guillot nous a ravis par la façon si drôle et si subtile dont Jean Tardieu sait jouer avec les mots.
Que tous soient remerciés, professionnels bénévoles, amateurs éclairés, lecteurs hésitants ou amusés car nous avons vraiment passé un excellent moment poétique, émouvant et récréatif.
Merci encore et à l'année prochaine.

Françoise Hubert



Comme toutes les autres années nous avons participé à la fête des jonquilles à Recloses le 15 mars 2009.
Cette année pour le plaisir des petits et des grands le beau temps était au rendez-vous.
La magnifique DORA représentait l'association AVIVRE "association pour les écoliers de Villiers et de Recloses".
Tous les enfants des deux écoles nous ont aidé à confectionner le char, l'école maternelle a réalisé des banderoles printanière pour l'habillage de la remorque, l'école primaire : elle a réalisé des cueillettes de jonquilles pour fournir DORA et la classe de CM2 a effectué une vente d'enveloppe de tombola pour le jour J. Nous vous remercions de l'accueil chaleureux et encourageant que vous avez pu leur apporter.
Nous remercions tous les écoliers ainsi que les équipes enseignantes sans oublier tous les volontaires qui nous ont aidés pour les cueillettes, pour le prêt du local ainsi que du véhicule et sans oublier les gâteaux vendus sur le stand "place du piloris". Nous vous attendons nombreux pour notre prochaine manifestation la kermessse à villiers le 20 juin 2009 après le spectacle des écoles. A partir de 12 h restauration rapide sur place suivie d'une après-midi dédiée aux enfants. Venez nombreux !!!

L'équipe d'AVIVRE

Evènements à Venir

GRANDE SEMAINE DE VILLIERS 2009 :

1ER MAI :

Course cycliste :
Après une courte suspension l'an dernier, notre course cycliste est de retour. Organisée par l'US METRO, ses départs et arrivées auront lieu comme d'habitude sur la rue de Nemours à proximité du parking du stade. Elle propose plusieurs circuits :
► 4ème et 5ème catégories : circuit de 8,9 kms à parcourir 7 fois. Départ 9 heures.
► Cadet : circuit de 8,9 kms à parcourir 4 fois. Départ 9 heures 05
► Minime : circuit de 1,9 km à parcourir 15 fois. Départ 11 heures 30
Ecole de cyclisme : circuit de 1,9 km le nombre de fois en fonction de l'âge. Départ 11 heures 30
Toutes catégories : circuit de 8,9 kms à parcourir 10 fois. Départ 14 heures 30

Si vous êtes possesseur d'une licence auprès d'une fédération de cyclisme (FFC avec moins de 200 points, FFGT ou USOLEP par exemple) il vous est possible de vous inscrire sur place avant la course.
A cette occasion l'Amicale Villaronne qui accueille et facilite la mise en place de cette course, montera son Barnum sur le parking du Stade, une occasion de suivre la course entre amis autour d'un pot et de déguster un Barbecue à l'heure du déjeuner.

Fête du Cheval :
Ce sera la première souhaitons-le, d'une grande série. En couragée par la municipalité elle résulte de la volonté des nombreux équitants villarons rassemblés pour cette occasion autours de William Armagnac et de son association : Endurance Equestre Fontainebleau. Pour s'y rendre, prendre la route de Bourron et en face des tennis, suivre le panneautage. Il y aura un parking visiteur et un parking Van. Elle vous propose :
Le matin : un rallye à cheval sur un itinéraire balisé... d'énigmes. De 9 heures 30 à 12 heures 30.
A partir de 12 heures 30 un grand repas champêtre ouvert à tous : convivialité, rires et hennissements...
Vers 14 heures 30 : Mini Jump ouvert à tous avec votre cheval.
De 14 heures à 18 heures : baptêmes poneys ouvert à tous
Vers 16 heures TREC ouvert à tous avec votre cheval.
Tout l'Après-midi : démonstration de maréchalerie, promenade en calèche, petits tours avec chevaux tenus en main et buvette.
Réservation au rallye et au repas conseillée : William (06.82.18.86.66) et Sandrine (06.71.71.11.45).
Tarifs : rallye + repas = 15 euros
Repas seul : 10 euros.

2 ET 3 MAI :
Exposition Développement durable

Au Foyer rural Jean-Louis GARBAN le 2 Mai de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures ainsi que le 3 Mai de 10 à 12 et de 14 à 17 heures vous pourrez visiter l'exposition :

Développement durable et aménagement du territoire à Villiers-sous-Grez
Exposition en vingt tableaux illustrés

Cette exposition est proposée par Katherine Moussaud, administrateur de l'Union des Amis du Parc Naturel Régional du Gâtinais français.
Cette visite vous fera comprendre d'une façon « imagée » comment se fait la mise en œuvre du développement durable, dans la région, dans le périmètre du PNR et dans le cadre du PLU de Villiers. Elle souligne les conséquences de sa prise en compte dans l'élaboration de ces différents cadres de vie.

3 MAI :

Brocante de l'Amicale Villaronne :
Premier vide-grenier de la saison ce rendez-vous annuel sur et au-delà du parking du stade, est toujours la bonne occasion de se retrouver au prétexte de recycler un objet, ou trouver La Chose amusante, belle ou curieuse que l'on cherche depuis longtemps ou que l'on trouve sans chercher. L'Amicale aura conservé son Barnum depuis la course cycliste et sera toujours heureuse de vous y servir boissons et en-cas.

Bourse aux plantes :
Dans nos jardins nous préparons le printemps, nous éclaircissons les massifs, divisons les bulbes, nous avons des plants de légumes en trop, surtout ne les jetons pas ! Venez à la bourse aux plantes organisée par l'Amicale Villaronne à partir de 14 heures sur la brocante de Villiers à proximité du Barnum de l'Amicale. Cette rencontre conviviale est ouverte à tous et en particulier aux passionnés et aux curieux du jardinage. Vous pourrez y échanger vos plantes, en chercher de nouvelles et aussi recueillir et donner de précieux conseils sur l'art du jardinage.

Match de foot au stade :
A 13 heures 30 une rencontre entre moins de 15 ans de l'Entente Sportive de le Forêt et ceux de Jouy sur Yvron.

7 MAI :

Promenade des Aînés :
Cette année elle emmènera les anciens visiter le Musée Jardin DUFET – BOURDELLE d'Egreville. Un lieu magique qui associe l'harmonie de la nature à celle de la sculpture. Rendez vous le matin sur le parking du foyer, de préférence avec votre voiture mais le co-voiturage est possible. Départ en fin de matinée, déjeuner à Egreville si possible, sinon à Nemours.
Tarif : 20 euros. Pour toute inscription et renseignement complémentaire : André Surget au : 01.64.24.25.34

8 Mai :

Les boulistes de Villiers :
Nous avons la chance d'avoir à Villiers un club actif qui pratique la boule lyonnaise. Sous le regard bienveillant de Monsieur Picard, le Président, les boulistes vous feront une démonstration à partir de 14 heures 30, sur leur terrain, près des vestiaires du stade. Pour les curieux cette démonstration sera suivie d'une initiation. N'hésitez pas à vous essayer à ce sport très spectaculaire et haut en couleur.

Soirée théâtre :
Au foyer rural, à 20 heures 30, Expressions Libres vous invite à assister au spectacle donné par la compagnie « Les Arlequins » : Sur les traces de Molière..Acte II
Recommandé pour tous, petits et grands, vous y verrez comment Molière inspiré par des personnages de rencontre imagine ses plus belles pièces : « Le bourgeois gentilhomme », « l'Avare », « Les fourberies de Scapin », « Le malade imaginaire », « Georges Dandin », « Le médecin malgré lui » ou encore « le mariage forcé »...
Cette troupe bellifontaine, familière de Vaux-le-Vicomte, a cherché à la source la manière de jouer ces pièces et chaque extrait frappe par sa fidélité à l'esprit de Molière et ne l'oublions pas par son côté farce parfois outrancier, au plus grand plaisir des petits.
Réservation conseillée mais pas obligatoire chez Odile et Yves Lechevallier : 01.64.24.26.33
Tarif : 8 euros pour les grands, 5 en dessous de 18 ans.

9 Mai :

Match de foot au stade :
A 16 heures l'équipe des moins de 13 de l'Entente Sportive de la Forêt rencontre celle de Dammarie-les-Lys

Soirée Musique et Danse du Monde:
A 20 heures 30, au Foyer rural Jean-Louis GARBAN, le Coq Chantant avec la participation de Rock'n Salsa organise cette soirée dansante. La partie musicale sera assurée par l'orchestre Fabien SUTTER ; la partie repas par un grand buffet à volonté concocté aux quatre coins du monde. La démonstration de Rock'n Salsa vous donnera des fourmis dans les jambes, vous serez prêts à aborder tous les styles. Une fête haute en couleurs !
Les places étant limitées, les réservations seront accompagnées du règlement de 15 euros par adulte, auprès de Sylvie Lepage au 01.64.24.25.10

10 Mai :

Animations par le Tennis-club de Villiers :
Surprise, elles se dérouleront aux tennis de Villiers, sur la route de Bourron ! La vraie surprise c'est qu'elles sont nombreuses :
10 heures coup d'envoi du tournoi 3 balles : Tennis – Ping-pong – Babington
A midi : Pique-nique avec repas sur place possible pour 10 euros. S'inscrire auprès de Pierre Champion par Mail : champion.pierre@free.fr ou tel : 01.64.24.21.78
14 heures : reprise du tournoi 3 balles
Et pour les petits de 2 à 5 ans voir plus : un circuit ficelle de course d'orientation : Ficell'O
Un chamboule tout
Un atelier de dessin

CONCERT

Samedi 23 mai à 20h30 à l'église de Villiers sous Grez

L' Amicale Villaronne (en coproduction avec l'association Proquartet) vous propose un concert du quatuor à cordes Byron.
Au programme L.V. Beethoven, J. Haydn, Ph. Glass (né en 1937).

Le quatuor à cordes Byron est une formation franco-suisse qui anime avec beaucoup de succès depuis deux ans le stage inter écoles de musique qui a lieu chaque année début juillet à Fontainebleau et Montereau.
C'est donc à un rapide tour d'horizon de l'écriture pour quatuor à cordes que nous vous convions, servis par un des maîtres du genre : Joseph Haydn (dont nous fêtons cette année le bicentenaire de la mort), par un géant de la musique connu de tous : Ludwig van Beethoven et par un compositeur contemporain réputé pour ses créations minimalistes, ses musiques de films (Mishima qui sera joué à ce concert) et ses expériences electro-acoustiques : Philip Glass.
Prix des places : 12, 10 et 5 euros.
Comme le veut la tradition, un pot clôturera la soirée, permettant l'échange avec les artistes présents.

LA CHORALE « A TRAVERS CHANTS » A FONTAINEBLEAU

La Chorale « À Travers Chants » participe aux « variations printanières » les mardi 5 et mercredi 6 mai 2009 à 20h 30 au théâtre de Fontainebleau.
Autour du « Songe d'une nuit d'été » de Shakespeare, trois grands compositeurs, Bach, Mahler et Mendelssohn seront à l'honneur.

La chorale partage ce spectacle musical avec la chorale du lycée François Premier et celle du collège Jeanne d'Arc, sous la direction d' Alexandre Grandé et dans une mise en scène de Didier Stéphan.
Prix des places : 12 et 10 euros, scolaires 7 euros
Réservations au 01 64 22 26 91

Nos joies nos peines

Bienvenue aux nouveaux nés
Eliott Noé ROFIDAL le 9 janvier 2009 et Chloé LEHMANN--HANNOUN le 6 février 2009.
Félicitations aux parents.

Nous annonçons aussi le parrainage républicain de Isha Neha CLAIRE le 7 mars 2009.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jacky RITT, le 16 avril 2009.



A vendre caravane Gruau 1986, Poids total en charge 850 kg, long 4m20, bon état d'entretien.
4 couchages (lit rabattable), cabinet de toilette, penderie, nombreux rangements, auvent,
frigo gaz/électricité, antenne TV.
Prix 1800 € à débattre.
01 64 24 26 71 le soir ou 06 14 83 78 96.

Bonjour, je m'appelle Boby. Je suis un chat d'environ 2/3 ans et j'ai été recueilli car je vivais dans la rue. J'ai repris des forces, je suis maintenant tatoué, vacciné et stérilisé et je cherche un foyer qui voudrait bien m'accueillir. Je suis câlin, propre et gentil. Contactez moi au 0622474090 ou bien à l'adresse suivante : Letiss01@hotmail.com

Agenda

Conseil Municipal

05/05/08 Réunion du conseil
02/06/08 Réunion du conseil
12/06/08 Réunion publique
30/06/08 Réunion du conseil

Pratique

21/04/09 Ramassage des monstres
22/04/09 Collecte sélective
06/05/09 Collecte sélective
19/05/09 Ramassage des monstres
20/05/09 Collecte sélective
03/06/09 Collecte sélective
16/06/09 Ramassage des monstres
17/06/09 Collecte sélective

Recréatif

30/04/09 Promenade des anciens, le Club des Aînés
01/05/09 Course Cycliste, Fête du Cheval
02-03/05/09 Exposition sur le développement durable à Villiers
03/05/09 Brocante de l'Amicale Villaronne, Bourse aux plantes
05-06/05/09 La chorale "A Travers Chants" au théatre de Fontainebleau
07/05/09 Promenade des Aînés à Egreville
08/05/09 14h30 Les boulistes de Villiers, démonstration
08/05/09 20h30 Soirée théâtre "Les Arlequins"
09/05/09 16h Match de foot au stade
09/05/09 20h30 Soirée Musique et Danse du Monde organisée par le Coq Chantant
10/05/09 Animations par le Tennis Club de Villiers
15/05/09 Théâtre au foyer rural : "Un réveillon à la montagne", organisé par l'Amicale Villaronne
23/05/09 Concert à l'église, Amicale Villaronne et Proquartet

TRANSPORTS DE LA MAIRIE

Nemours, marché 4 €
tous les **mercredi**
départ «centre» 8h50
retour 11h00
1er et 3e samedi
départ «centre» 9h40
retour 10h50

Villiers-en-Bières, Carrefour
4e jeudi 8 €
départ «centre» 10h00
retour 14h00

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h00
«Croix-Lambert» 9h05
retour Villiers 11h45